

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{me}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — — Express.
2 — 58 — — — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — — Omnibus.
6 — 36 — — — soir, Omnibus.
8 — 58 — — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Moniteur* : — Le Ministre de la guerre vient de recevoir du maréchal Pélissier, la dépêche télégraphique qui suit :

« Sébastopol, le 8 décembre, à 1 heure du soir.
» Je reçois la dépêche suivante du général commandant la 1^{re} division du 1^{er} corps.

« Deux à trois mille fantassins et quatre à cinq cents cavaliers ont attaqué Baga, Onkousla, Skavaka, ce matin au jour. L'ennemi a battu en retraite après une heure d'une vive fusillade. Il a laissé entre nos mains une trentaine de prisonniers, dont deux officiers. Il y a, en outre, des morts et des blessés dont j'ignore le chiffre. Notre perte est insignifiante. »

Le *Morning-Chronicle* publie les dépêches suivantes :

Berlin, mardi soir. — « Les journaux au service de la Russie, persistent à nier que les bruits de paix aient le moindre fondement. Les préparatifs de défense des côtes de la Baltique, se font à Saint-Petersbourg avec la plus grande activité, l'hiver mettra à la disposition du Gouvernement des milliers d'ouvriers, et il sera pris des mesures pour utiliser leurs services. Il sera fait divers changements importants dans les commandements supérieurs de l'armée russe. Le manque d'officiers est si grand qu'on encourage par toute sorte de moyens les jeunes gens de la noblesse à entrer au service militaire. On va même jusqu'à équiper ceux qui sont trop pauvres pour faire les frais de leur équipement. La disette de tous les articles d'importation est telle qu'une cargaison de sel qui a échappé aux croiseurs alliés, a été vendue 8 roubles d'argent le quintal, au port Baltique. Le rouble d'argent vaut plus de trois shellings.

Les feuilles allemandes continuent à nous entretenir des négociations ouvertes en Autriche. « Des dépêches nombreuses, nous dit la *Gazette de la Bourse*, s'échangent entre Vienne et Paris, et il est certain que ces dépêches ont trait aux négociations de paix. On assure, il est vrai, de bonne source,

que la Russie n'a point fait d'offres à ce sujet, mais il paraît positif que notre Gouvernement a pris l'initiative à cet égard et que jusqu'ici son action n'a pas été infructueuse. »

Nous lisons, en outre, dans la *Borsen-Halle* :
« Il est notoire qu'il se poursuit aujourd'hui entre les cabinets de Vienne, de Paris et de Londres, des négociations qui pourront avoir des conséquences très-importantes dans un avenir prochain. Le cabinet de Vienne n'a pas tenté, à la vérité, de soumettre de nouveau, des propositions de paix aux Puissances occidentales, mais on ne peut nier que l'Autriche ait pris, il y a quelques semaines déjà, l'initiative de nouvelles négociations avec les alliés. En Prusse, on fait de grands efforts pour amener une conciliation, et le gouvernement prussien paraît, en effet, s'être convaincu qu'il n'est pas d'autre moyen, pour empêcher la guerre de s'étendre, que d'inspirer au cabinet de Saint-Petersbourg des sentiments plus conciliants. C'est l'affaire d'une puissance neutre de déterminer la Russie à cette nécessité, mais il appartient au cabinet de Vienne de coopérer à l'établissement d'un programme de paix modéré. Dans ce but, le cabinet de Vienne a entamé depuis quelques temps des négociations avec les Puissances occidentales afin que des mesures soient prises pour le cas où, à la place de la médiation prussienne des démarches plus énergiques de la part de l'Autriche deviendraient nécessaires. »

Hambourg, jeudi 13 décembre. — « Toute l'escadre volante de la flotte anglaise, composée de 17 navires de guerre, a quitté la Baltique.

« Il n'y reste plus aucun navire britannique. Tous sont retournés en Angleterre.

Madrid, mercredi 12 décembre. — « Le bruit de la réapparition du Cabecilla Hierros, dans la province de Burgos, ne s'est pas confirmé.

« Le gouvernement a déclaré aux Cortès que la quantité des céréales était suffisante pour la consommation et l'exportation. — Dans les Cortès, continue la discussion des articles de la constitution. » — Havas.

Nous recevons au moment de mettre sous presse les feuilles turques du 3 de ce mois. Nous lisons dans le *Journal de Constantinople* :

« Nous avons reçu des nouvelles du corps expéditionnaire d'Omer-Pacha sur les bords du Phase.

« Il est positif aujourd'hui que le Serdar-Ekrem continue à s'avancer dans l'intérieur des terres, après avoir laissé des dépôts à Soukoum-Kalé et à Batoum. Des ordres ont été donnés aux bateaux à vapeur du littoral qui font le service de transports, pour desservir toute la ligne de l'Abasie méridionale, et plus particulièrement les échelles de Goodoa, Anaclea, Tchamchira et Redout-Kalé.

« La frégate ottomane *Peiki-Tidjaret* vient de débarquer à Anaclea deux bataillons de troupes impériales de ligne qui venaient de Soukoum-Kalé. Les ordres du Serdar-Ekrem avaient provoqué une activité extraordinaire dans le service du littoral entre Soukoum-Kalé et Batoum. De nombreux dépôts de charbon ont été établis sur toute la ligne, et toutes les mesures propres à faciliter la navigation et le service du littoral ont été prises, tant par le gouvernement que par les soins du Serdar-Ekrem.

« Les lettres que nous avons reçues prouvent qu'Omer-Pacha, pour peu qu'il ait continué à s'avancer dans l'intérieur, se trouve actuellement à peu de distance de Kutais; la nouvelle d'un succès éclatant ne serait donc pas de nature à étonner les personnes qui ont suivi toutes les opérations militaires de ce côté. »

Ce journal parle, en outre, d'après les lettres qui viennent d'Asie, de proclamations, imprimées dans toutes les langues et dans tous les dialectes asiatiques, lancées de tous côtés par le général Mouravieff.

« Ces proclamations, dit le *Journal de Constantinople*, seraient un chef-d'œuvre de ridicule si elles n'étaient un tissu de mensonges d'une grossièreté révoltante. Le général Mouravieff et les agents russes s'efforcent de prouver aux populations de la Circassie, de la Mingrétie et de l'Abasie, que les alliés, pour lesquels ces peuples manifestent ouvertement leurs sympathies, sont non-seulement les ennemis,

FEUILLETON

LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite.)

M. Henri de Castres s'approcha en riant de son père.
— Serez-vous assez bon, Monsieur mon père, pour m'expliquer ce : Qu'importe? Prétendez-vous me donner deux femmes?

— Je veux dire, Monsieur, répondit le marquis assez embarrassé, et qui trouvait, en effet, cruel d'apprendre tout d'un coup à son fils la mort de sa jeune femme, je veux dire que vous vous êtes marié sans mon consentement, et que c'est là un moyen de nullité qu'on peut faire valoir.

— Oh! non, mon père, j'ai épousé librement Gervaise Morin; je ne me couvrirai pas de honte par une démarche semblable; je ne vous comprends pas encore, mon père.

— Eh bien! Monsieur, la nouvelle loi française admet le divorce et...

— Ah! je vous comprends maintenant, s'écria le malheureux jeune homme... Le divorce!... mais mon Dieu! le divorce, on le demande quand on a à se plaindre de sa femme, quand elle vous a trompé, trahi; mais moi, qu'ai-je à reprocher à Gervaise? n'est-elle pas la plus douce et la meilleure des femmes? Demander le divorce! et pourquoi? parce que je l'aime et que j'en suis

aimé?... parce que depuis qu'elle est ma femme, je n'ai pas le moindre reproche à lui faire?

Marie se hâta d'intervenir et de détourner ce sujet dangereux de conversation :

— Mon cousin, dit-elle en prenant la main de M. Henri de Castres, M. le marquis, votre père, veut une chose impossible; il veut forcer nos cœurs, dont il ne connaît ni les inclinations, ni les qualités, ni même les défauts. Vous seriez libre de m'épouser que vous ne le voudriez pas.

— Non, certes, répondit Henri de Castres avec plus de franchise que de politesse, vous êtes d'un prix trop haut pour moi, ma cousine: vous méritez un cœur qui soit tout à vous... le mien est ailleurs... Enfin, pour être digne de vous, il faut vous avoir gagnée, et je n'ai point eu cet avantage.

Se tournant ensuite vers son père, M. Henri de Castres ajouta :

— On dirait, mon père, que vous ne m'avez envoyé à Londres que pour être le témoin de ce que peuvent le courage et le dévouement; depuis hier, je n'ai pas quitté M. Parker et je l'ai vu s'exposer à tous les périls, braver tous les dangers pour conserver à ma cousine cette fortune si miraculeusement recouvrée.

— Monsieur votre fils se trompe, dit le lieutenant au marquis, puisque, de son aveu même, il ne m'a pas quitté; il a fait autant que moi pour votre nièce.

— Oui, reprit avec gaité le jeune Français. Seulement, quand je suis arrivé cette nuit dans la maison de New-Street, le danger était passé, le combat fini et je n'ai été bon qu'à emporter le mort sur mes épaules. M. Parker sort de la caverne du chef des voleurs et j'ignore par quel moyen il s'est emparé de cette cassette volée; moi je sors de mon lit: voilà comment j'ai fait autant que M. Parker.

M^{lle} Marie de Castres se leva et s'avançant vers son oncle elle se jeta à ses pieds.

— Monsieur le marquis, lui dit-elle, je serai toujours pour vous une nièce soumise et obéissante; permettez-moi cependant aujourd'hui de revenir sur le passé. Il y a douze ans, mon père nous quitta pour aller se joindre aux défenseurs du roi: il nous laissa ma mère et moi seules et abandonnées dans un pays où notre nom seul était un danger, et où le dévouement de mon père était pour nous un arrêt de mort. Nous étions la femme et la fille d'un émigré, d'un chouan, d'un traître, d'un satellite de Pitt et Cobourg; il est vrai que, de votre côté, vous craigniez pour vos jours; mais enfin la retraite qui vous a sauvé, vous pouviez la partager avec nous.

— Mademoiselle!... dit le vieillard irrité.

— Vous n'en avez rien fait, monsieur le Marquis, reprit Marie avec fermeté, vous avez laissé partir ma mère seule, emportant avec elle quelques débris de sa for-

des Russes, mais aussi des Musulmans, et qu'ils dirigent tous leurs efforts contre les Ottomans eux-mêmes. S'il faut en croire ces proclamations, le musulmanisme n'a de salut que sous la protection de l'empereur de Russie dont la seule préoccupation est de veiller à la conservation de l'islamisme et à l'indépendance des véritables musulmans. »

Voici en quels termes le *Post*, du 12, annonce la chute de Kars :

« Nous regrettons d'avoir à dire qu'une nouvelle authentique a été reçue, qui ne laisse pas de doute sur le sort de Kars. »

« Ismaïl-Pacha (général Kmety) et un autre officier sont parvenus à s'échapper, en trompant la vigilance des avant-postes russes. Lorsque ces officiers ont quitté Kars, le général Williams avait été forcé par la famine à envoyer un parlementaire au camp russe et à demander une capitulation. »

Nous lisons dans la *Presse d'Orient* :

« Devant Sébastopol, 24 novembre. »

« Une grande partie des tranchées a disparu, et le sol s'aplanit inégalement, non-seulement aux abords de la ville, mais dans Sébastopol même. »

« Pendant que la ville russe achève lamentablement sa triste destinée, les villes française et anglaise, c'est-à-dire Kamiesch et Balaclava grandissent en étendue et en population. Kamiesch est, à l'heure qu'il est, une importante place de commerce et une place forte. Sa ligne de défense est armée de pièces de gros calibre en très-grand nombre, et elle est en état de braver les attaques d'une puissante armée. Ses portes ne tarderont pas à être placées, et alors la ville se trouvera entièrement close du côté de terre. »

Du côté de la mer, elle n'a rien à craindre car la flotte qui aurait pu l'attaquer est ensevelie au fond des eaux, et on n'en voit plus que quelque bout de mâit qui sort de la mer comme un poteau lugubre destiné à indiquer le lieu d'un grand désastre. »

« Balaclava est le digne pendant de Kamiesch. Les Anglais y ont fait des travaux gigantesques. Le port est entouré d'un quai unique en Orient, et il y règne une activité prodigieuse. L'affluence du commerce y est si grande qu'on va forcer les bâtiments marchands d'aller débarquer à Kamiesch ; peut-être cette mesure a-t-elle été mise à exécution, car il y a quelques jours que je n'ai été à Balaclava. Les boissons et les comestibles y sont en telle abondance, l'armée est si complètement approvisionnée, que divers marchands, arrivés de Constantinople avec des vivres et des légumes, etc., ont reçu avis de l'autorité d'avoir à porter leurs marchandises ailleurs. C'est ce que m'assure une personne venue de Constantinople pour faire une spéculation sur les légumes. »

« A Kamiesch, on construit de nombreuses baraques. On en fait autant chez nos bons amis les Sardes; ces derniers attendent de jour en jour deux bâtiments anglais, l'*Express* et un autre vapeur dont le nom m'échappe, lesquels ont dû charger des baraques à Marseille. »

« Dans une de mes précédentes lettres je vous ai parlé du butin fait à Sébastopol par quelques brocanteurs venus de je ne sais où et qui tout-à-coup avaient ouvert boutique et vendaient des débris de

meubles, des objets d'art, de curiosité, etc. Comme il ne reste plus rien dans les maisons, quelques individus industrieux et entreprenants se sont avisés de chercher fortune dans les entrailles de la terre. Malgré les projectiles des Russes, et au risque d'être tués, ils ont fait des fouilles et ils ont trouvé une foule d'objets d'une assez grande valeur. Comme ces recherches ne sont pas du goût des autorités, la police a fait des visites domiciliaires, et elle a saisi la plupart des objets trouvés; après quoi elle a délivré un reçu aux détenteurs. Pour vous donner une idée de ces trouvailles, je vous dirai qu'un seul de ces individus a déterré et emporté chez lui, à ce qu'on m'assure, environ 2,000 kilog. d'excellent cuivre. »

« Les Egyptiens, me dit-on, font leurs préparatifs de départ. Ils seront embarqués à Kamiesch pour être transportés en Asie. Ces braves soldats laissent en Crimée un très-bon souvenir; car en diverses occasions, ils se sont conduits en troupes vaillantes et bien disciplinées. »

« L'état sanitaire se maintient dans d'excellentes conditions. Les infirmiers ont du loisir. »

EXTÉRIEUR.

CHINE. — Les troubles intérieurs de la Chine ne s'apaisent pas. Les deux partis sont toujours en présence, avec des chances à peu près égales. Les rebelles, qui avaient échoué dans leurs tentatives contre Canton, paraissent avoir obtenu quelques avantages dans la campagne, et l'alerte continuelle sous laquelle vivent les habitants de cette belle province arrête les communications si nécessaires au commerce. Les Européens se plaignent vivement de cet état de choses qui pèse si lourdement sur leurs transactions, et ils voient qu'il n'y a, en réalité, rien à espérer des autorités chinoises. Chaque jour, on exécute, dans la cité de Canton, des centaines de rebelles: les mandarins croient ainsi faire preuve d'énergie, mais cette vigueur, qui ne s'exerce qu'à l'intérieur de la ville, ne suffit pas pour rétablir la tranquillité dans la province, où les éléments de désordre sont si nombreux. Le brigandage s'est partout développé sur une grande échelle: le fleuve Tchou-Kiang et les côtes sont infestés de pirates qui exercent leur industrie presque régulièrement, se réunissent en flottes formidables, et se dérobent facilement, grâce au faible tirant d'eau de leurs jonques, aux poursuites des steamers anglais expédiés contre eux par le gouverneur de Hong-Kong. »

Cependant le brick anglais *Biltorn* a récemment fait une croisière heureuse à l'embouchure du fleuve par lequel on remonte à Ningpo. Il a détruit vingt-deux jonques bien armées qui, sous la conduite d'un chef habile, avaient causé de grands préjudices au commerce de la côte. Mais la victoire a été chèrement achetée. Un officier et un soldat des marines ont été tués, et dix-huit hommes ont été blessés. On ne traite plus aussi légèrement que par le passé les pirates chinois. »

Nous avons annoncé que le gouverneur de Hong-Kong, sir John Bowring, avait envoyé une mission en Cochinchine, dans le but de renouer des négociations diplomatiques avec le gouvernement de ce pays et de conclure un traité de commerce. Le steamer *Ratteler*, qui portait cette mission, est de re-

tour à Hong-Kong. On ne connaît pas encore officiellement le résultat de cette expédition; mais, d'après les rumeurs accréditées à Hong-Kong, il paraîtrait que les propositions de l'Angleterre n'ont pas obtenu grand succès, bien que la mission ait été accueillie avec beaucoup d'égards et de politesse. Il fut un temps où la Cochinchine était facilement accessible au commerce européen; l'influence française y a même été prépondérante, et l'on a vu à la cour, comblé des faveurs du roi et entouré du respect de la population, un évêque catholique (l'évêque d'Andran) et plusieurs mandarins français. Aujourd'hui, le christianisme est complètement proscrit, et la Cochinchine a fermé ses ports aux Européens. En droit, le pavillon étranger peut encore pénétrer dans la baie de Tourane; mais, en fait, les navires ne trouveraient aucun chargement à prendre. Les Anglais ont voulu, dans ces derniers temps, régulariser leurs relations avec la Cochinchine, comme ils viennent de le faire avec le royaume de Siam, où ils ont réussi à conclure un traité. La mission envoyée par sir John Bowring avait pour but de sonder le terrain. Le gouvernement britannique ne se découragera pas devant un premier échec, et nul doute qu'il ne tente, d'ici à peu de temps, de nouvelles ouvertures. Les intérêts de son commerce exigent qu'il agrandisse ses débouchés dans les pays de l'extrême Orient, et cette nécessité est d'autant plus impérieuse, que, sous l'influence de la guerre civile, le marché de la Chine a beaucoup perdu de son ancienne activité. La Cochinchine, d'ailleurs, est un pays fertile, très-productif en soie et en sucre. Il y a quelques années, plusieurs corvettes, appartenant au souverain, apportèrent à Batavia des cargaisons considérables de sucre qui se vendaient avantageusement. Ces expéditions ont cessé depuis le combat de Tourane, en 1847, deux navires français, la frégate *la Gloire* et la corvette *la Victorieuse*, ayant détruit la flotte cochinchinoise. Le souvenir de cet événement est sans doute encore la principale cause de la répugnance que le roi éprouve à entretenir des relations avec les Européens. — L. Boniface. (Constitutionnel.)

FAITS DIVERS

Nous empruntons au *Journal du Loiret* l'extrait suivant d'une lettre écrite des bords de la Tcherania, le 23 novembre :

« Il y a eu à la Saint-Martin, patron de l'armée sarde, une magnifique revue de toute cette belle armée. D'abord il y avait un beau soleil, et quoiqu'il soit assez prodigue envers nous cette année, il n'est jamais de trop. Le général Della Marmora présidait cette revue, accompagné par une multitude d'officiers anglais de toutes armes. Il y avait surtout des cavaliers, et il faut avouer qu'ils sont bien beaux. On ne saurait rien imaginer de plus riche, de plus varié que les uniformes de cette cavalerie, surtout celle de l'Inde. Pour ceux-ci un simple détail pourra vous mettre à même de les juger: chaque cavalier a un cheval, mais il a en même temps un domestique indien, turc ou arabe pour le soigner. »

« Il y avait des lanciers bleu, blanc (en cachemire) et or, des dragons écarlate et or, d'autres noir et or, des cheval-gris d'Ecosse, terribles avec

telle offre; il n'était pas riche, mais il n'avait besoin que d'une épée pour faire son chemin et il espérait que le premier consul lui en donnerait une. La vieillesse est avare, soigneuse de son bien, elle est souvent dévorée de la soif d'acquiescer; elle est aussi ambitieuse. Les vieillards entassent volontiers l'or qu'ils n'emporteront pas; ils briguent des honneurs et un pouvoir qui leur échapperont dans quelques jours. M. le marquis, sans être avare ni ambitieux pour lui-même, l'était pour son fils; il avait vu la noblesse ruinée et mutilée, mais puisque lui et son fils vivaient encore, il comptait sur des jours meilleurs. La noblesse est une distinction indélébile, c'est un fait qui, une fois acquis, ne s'efface pas, et l'agrandissement de la maison de Castres occupait sans cesse le vieillard. Il fallait renoncer à M^{lle} de Castres: malgré toutes ses protestations, elle lui échappait. Une jeune fille élevée loin de lui et amoureuse, un amant riche, ardent et résolu, un fils qui n'avait point d'amour pour sa cousine et venait de céder ses droits à un rival; tout cela faisait regretter à M. le marquis d'avoir quitté la France et fait un voyage inutile. (La suite au prochain numéro.)

M. le marquis avait compté trouver dans sa nièce une petite personne humble comme une exilée et timide comme une pensionnaire; il rencontrait une jeune fille d'un caractère résolu et d'un jugement libre de préjugés dont il n'était pas dégagé lui-même. Son étonnement allait augmentant.

— Henri, dit M^{lle} de Castres à son cousin, vous venez de rendre justice à M. Parker; mais il y a une chose que vous n'avez pas dite et dont je suis plus fière que des dangers mêmes qu'il a courus pour moi, c'est qu'il m'aime moi seule et isolée; il aime la Française Marie, orpheline et pauvre. M. Parker est riche, il me choisit, moi

qui possède à peine le petit revenu nécessaire pour n'être pas à charge à mes amis; mistress Parker se félicite d'avoir une bru pauvre, et elle m'ouvre ses bras. J'entrerais sans bien dans la maison Parker, voilà ce qui me rend heureuse, voilà ce qui me donne de l'orgueil, Henri.

Cependant, ajouta-t-elle en touchant légèrement la cassette de sa main blanche, ma dot est là... et qui sait quelle dot? Quelle qu'elle soit, elle a tenté l'avidité de bien des gens et elle a mis en péril des jours bien précieux pour moi... Songez, Henri, que cette dot ne peut pas me faire riche, puisque la fortune de M. Parker est déjà considérable, et d'ailleurs, ni lui ni moi ne tenons à la richesse. Le trésor que renferme cette cassette, loin d'ajouter à mon bonheur, ne peut que le diminuer: je n'entrerais plus pauvre chez M. Parker, et mon orgueil en souffrirait. Permettez-moi donc, vous et votre père, de songer à l'agrandissement de la famille de Castres, pendant que ce nom est encore le mien... Oui, mon cousin, tout ce que renferme cette cassette sera pour vous; je n'en veux pas une obole, je ne veux pas garder la plus petite parcelle de ce trésor.

— Très-bien! s'écria mistress Parker en frappant dans ses deux mains.

— Je vous remercie, Marie, dit le lieutenant qui se rapprocha de la jeune fille, et le ciel vous bénisse!

M. Henri de Castres déclara qu'il n'acceptait pas une

P. GODET, propriétaire-gérant.

le bonnet à poil, de larges épaulettes et l'habit écarlate à brandebourgs d'or. Tout cela monté sur d'immenses chevaux tout caparaçonnés de peaux d'ours, de tigre, de lion, que sais-je ? avec des espèces de tétières en cuivre d'un aspect formidable. Et les hussards, que j'allais oublier ! Bleu, amarante et or, or surtout, or sur or, broderies sur broderies, avec panaches flottants sur leurs têtes et sur celles de leurs montures. C'était merveilleux, je vous jure.

» L'armée piémontaise était belle aussi, mais d'une beauté plus sévère, surtout ses bersaglieri (tirailleurs). En les voyant défiler avec leurs chapeaux ronds comme ceux de nos paysans, leur capote courte gris-cendré, leur carabine pendant horizontalement à la main droite, ils me faisaient l'effet d'une revue de Vendéens comme je les ai toujours vus représentés. Rien ne brillait en eux, tout était sombre, même la carabine et les gants noirs : seul ornement, un plumet vert flottait au vent. Ils marchaient si vite que les officiers montés étaient obligés de trotter pour les suivre. Dans l'armée sarde, les officiers portent en signe de service une écharpe de soie bleue, couleur du roi, que leurs dames leur brodent ; les bersaglieri ont en place un plumet vert fait aussi à la main en chenille. Echarpe et plumet sont tout ce que j'ai retrouvé de l'ancienne chevalerie dans l'uniforme des armées.

» Le maréchal Pélissier avait promis d'assister à cette revue ; retenu par les nécessités du service, il n'a pu s'y rendre que fort tard. Le défilé finissait presque lorsqu'arriva le Maréchal dans une voiture trouvée à Sébastopol et traînée par six chevaux. Le général La Marmora suspendit immédiatement le défilé, et, à la tête de tout son état-major, courut au-devant du Maréchal.

— On écrit de Hambourg, que dans les parties de l'empire russe avoisinant la Prusse, l'abattement produit par les dernières levées est incontestable. Tel propriétaire, par exemple, qui doit fournir un contingent de 70 hommes, est assujéti, par cela même, à un tribut de 70,000 roubles d'argent, encore faut-il y ajouter une somme d'environ 7,000 roubles, nécessaire pour acquitter les frais de premier équipement. D'après ces détails, on peut facilement se rendre compte des charges énormes que

la guerre impose aux diverses classes de la population russe et du mécontentement que ce système d'impôts forcés doit produire.

Aussi les désertions sont-elles fréquentes. Beaucoup de sujets russes, épargnés par les recrutements antérieurs, s'expatrient, craignant d'être enrôlés cette fois-ci. Il faut que le sentiment de la misère où ils gémissent en Russie soit bien fort pour pousser ces gens au parti qu'ils prennent, et qu'ils soient réduits au désespoir pour braver les dangers auxquels ils s'exposent. (Constitutionnel.)

— Vendredi 7, le chemin de fer de la Méditerranée apportait à Lyon un colis d'une assez singulière espèce et expédié de Crimée. Dans trois caisses de grandes dimensions étaient renfermées les différentes parties d'une vaste tente, entièrement confectionnée avec des écorces d'arbres empruntées aux taillis de la Tchernaiâ. Cette tente est l'œuvre de deux officiers de highlanders, qui ont eu l'idée d'employer leurs loisirs à ce travail original, qu'ils envoient à Londres à un ami commun, marchand d'objets d'art et de curiosité. (Constitutionnel.)

— Ce qui se passe en ce moment à Odessa, quant à la cessation des paiements en argent de la Banque impériale, n'est que l'équivalent plus marqué de ce qui a lieu, dit-on, dans les différents comptoirs du gouvernement russe. Dès qu'une personne se présente pour échanger des billets contre de l'argent monnayé, l'employé lui demande dans quel but elle veut faire une opération dont l'utilité n'est point démontrée, attendu que le papier doit satisfaire à ses besoins tout aussi bien que l'argent. Si cette personne insiste, on ne lui donne pas un refus positif, on la prévient que l'autorité supérieure doit être préalablement informée de sa demande. Une telle proposition, dont, en Russie, on connaît toute la portée, est plus que suffisante pour dissuader les plus entreprenants. (Constitutionnel.)

— Une curieuse expérience de lumière électrique avait été faite, il y a près d'un an, par MM. Lacassagne et Thiers, sur la terrasse du Palais-Royal, à Lyon, à huit heures du soir, en présence de la population accourue pour jouir du spectacle sur les quais de la Saône. Elle vient d'être renouvelée samedi. Le succès a été complet. Pendant une heure,

du fait d'une maison de la place d'Albonna a rayonné sur la foule éblouie, sur les édifices voisins et sur le quai Saint-Antoine, un foyer lumineux d'une admirable puissance. MM. Lacassagne et Thiers paraissent avoir résolu le difficile problème qui consistait à amener la lumière électrique à cet état de fixité, de continuité, cherché depuis si longtemps et hors duquel le merveilleux agent dont la science s'efforce de multiplier les usages, ne serait qu'une curiosité sans utilité pratique.

CHRONIQUE LOCALE.

Nous répétons aujourd'hui que demain a lieu l'exposition de la loterie de Saint-Vincent-de-Paul, et que le tirage aura lieu lundi, à 2 heures, dans la salle de la Mairie. P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Trieste, le 14 décembre. — « Quinze cents hommes faisant partie de la légion anglo-suisse sont arrivés à Smyrne, le 5 décembre. »

» On dit à Constantinople que ce sont les Français qui feront la police à Pera.

» Des désordres ont éclaté à Sinn.

» Abd-el-Kader est arrivé à Beyrouth. »

Madrid, jeudi 13 décembre. — « Aujourd'hui ou demain, la discussion du projet de constitution sera close. »

» Le gouvernement a refusé l'offre de 500 millions de réaux à 6 p. %, que lui avait offert le crédit mobilier. — Havas.

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, sera à Saumur, hôtel de Londres, le 20, le 21 et le 22 de ce mois. (682)

BOURSE DU 13 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 60 cent. — Ferme à 64.65.

4 1/2 p. 0/0 hausse 60 cent. — Ferme à 91.60.

BOURSE DU 14 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 43 cent. — Ferme à 64.50.

4 1/2 p. 0/0 baisse 43 cent. — Ferme à 91.45.

Etude de M^e MAUBERT, huissier à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Par autorité de justice.

Le samedi 22 décembre 1855, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, sur la place publique du marché de la ville de Saumur, il sera, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur audit Saumur, procédé à la vente aux enchères publiques de meubles et objets mobiliers, consistant en :

Meubles meublants, linges de toutes espèces, effets d'habillement, horloge, vaches, cochon, cheval, charnes, charrette, harnais et divers ustensiles aratoires, 1,500 kilos de luzerne, paille et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant. (688)

A VENDRE
En totalité ou par parties.

LE DOMAINE DU MI-HERNÉ,

Situé comme de Courchamps,

Appartenant à M^{me} V^e BARDET-PINOT,

Consistant en une maison de maître et de clôsier, vastes servitudes, clos de vigne derrière, jardins, autre petit clos de vigne en face de la maison ; le tout contenant 5 hectares 55 ares, une grande pièce de terre, contenant 6 hectares, et trois autres morceaux détachés, contenant ensemble un hectare.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur, et à M^e LEROUX, notaire.

BOIS-TAILLIS

DE LALEU,

Agé de quatorze ans,

Contenant 11 hectares 55 ares,

A VENDRE

PAR LOTS.

La vente s'en fera sur les lieux, par M. Millon-Guitard, les 20 et 21 décembre 1855, à 10 heures du matin.

VENTE MOBILIÈRE ET VOLONTAIRE

Des mobiliers garnissant le château des Briottières, commune de Champigné, canton de Chateaufort-sur-Sarthe, à vingt-trois kilomètres d'Angers.

Le jeudi 20 décembre 1855, à 11 heures du matin, et jours suivants, au château des Briottières, il sera procédé à la vente à l'encan d'un riche mobilier, consistant en :

Batterie de cuisine, foyers de salon et de chambre à coucher ;

Garnitures de cheminées, glaces, pendules et candélabres ;

Meubles de salon, fauteuils, chaises, canapés, causeuses, armoires, buffets, secrétaires, commodes et tables de toutes dimensions, une belle table de salle à manger avec rallonges ;

Lits complets, rideaux et garnitures de croisées ;

Un corps de bibliothèque en bois sculpté, un billard avec ses accessoires ;

Voitures de toute espèce, calèche, tilburys, américaines, chars-à-bancs et voiture de voyage, chevaux et harnais de toute espèce ;

Un atelier de menuiserie, avec forge complète ;

Instruments d'agriculture et de jardinage, pompe à incendie ;

Grande quantité de ferrailles.

Nota. — On paiera comptant.

S'adresser, pour les renseignements, à l'étude de M^e DELY, notaire à Angers, place du Ralliement, n^o 16. (691)

Lundi dernier, 10 décembre, vers une heure après midi, il a été perdu, à la sortie de Longué, sur la route de Jumelles, un CHIEN de chasse, braque, poil blanc marqué de taches brunes, oreilles brunes, petite tache brune au milieu de la tête, partie de l'épaule droite dégarnie de poil.

Au moment où il a été perdu, ce chien portait un collier sur lequel est gravé le nom du propriétaire.

S'adresser au bureau du Journal.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n^o 79.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,

En l'étude et par le ministère de M^e DION, notaire à Saumur,

Le dimanche 23 décembre 1855, à midi,

LES BIENS

Ci-après désignés,

Tous situés au Petit-Puy, commune de Saumur, savoir :

1^o Une maison, au Petit-Puy, commune de Saumur, composée de chambres hautes et basses, greniers, caves, pressoir, caves en pierre, et jardin de 1 are 38 centiares ;

2^o Une boulangerie, droit de communauté à la cour et droit de puisage au puits ;

3^o Une cave, jardin, rocher, autre cave avec pressoir, joignant la boulangerie ;

4^o Une grande cave, chambre, grenier, hangar, et rocher de 1 are 38 centiares, affilé de noyers et pruniers.

S'adresser aux enfants PASQUIER-ERNOULT, et à M^e DION, notaire à Saumur. (646)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

FONDS A PLACER

A terme ou à rente viagère.

LES CHAINES HYDRO-ELECTRIQUES PULVERMACHER, brevetées en France et à l'étranger, S. G. D. G., approuvées par l'ancienne médecine de Paris, et décrites dans les ouvrages de MM. les professeurs Pouillet, Becquerel, Ganot, Dr Puchesse, Damoncel et autres savants, et récompensées à l'Exposition universelle de Paris, sont

un véritable spécifique pour les rhumatismes, névralgies, migraines, sciaticques, etc., contre lesquels chacun peut très-facilement les employer comme un puissant remède externe tout-à-fait inoffensif.

Sous la direction d'un médecin habitué à traiter au moyen de l'électricité, elles guérissent radicalement la paralysie, l'amaurose, les maladies de poitrine, les convulsions, les crampes, l'épilepsie, les premiers symptômes d'asphyxie, l'hystérie, la surdité, la constipation, les hémorroïdes, les humeurs vicieuses, etc., et sont susceptibles d'être employées comme auxiliaire dans la médication ordinaire.

L'efficacité médicale de ces appareils, qui n'exposent le malade à aucune secousse électrique, est due à l'heureuse transformation de la pile en une chaîne, dont les fils métalliques, disposés en spirale, la rendent aussi portative et aussi souple qu'une chaîne de montre.

La solution d'un long procès qui a eu pour résultat la condamnation de l'adversaire de M. Pulvermacher à 250,000 FRANCS de dommages-intérêts, permet à ce dernier de reprendre lui-même la direction de ses affaires, et de propager les bienfaits de sa découverte en réduisant ses prix de 40 p. %.

Les chaînes pour l'usage personnel se vendent, selon leur force, depuis 3 f. 50 c. jusqu'à 15 fr.

DÉPOT :

Pour ne pas confondre ces chaînes avec celles faussement appelées galvanico-électriques, les rubans, bagues, etc., il suffit d'assister aux expériences faites journellement au dépôt général, à Paris, et chez tous les dépositaires, et d'y prendre connaissance des prospectus, des rapports scientifiques et des nombreux témoignages de guérison, qui seront expédiés sur demande contre un timbre de 20 centimes. (Affranchir.)

Dépôt général, 18, rue Favart, près l'Opéra-Comique. (693)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

en détail,

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans,

Le dimanche 6 janvier 1856, à midi.

Commune de Distré.

1° Cinq ares 50 centiares de terre, sous Distré.

2° Seize ares 50 centiares de terre, à Champmaux.

Commune du Coudray-Macouard.

3° Vingt-deux ares de terre, en Gaterateaux.

4° Onze ares de terre, au même canton.

Commune d'Artannes.

5° Onze ares de terre, aux Badinières.

6° Onze ares de terre, aux Fougeray.

7° Et quatre morceaux de vigne, au Clouseaux, commune de Distré, à droite et à gauche de la route qui va à Distré.

On peut traiter, avant l'adjudication, en s'adressant à M^e DION. (666)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

VENTE

PAR LICITATION VOLONTAIRE,

A laquelle les étrangers seront admis, SUR LA MISE A PRIX DE 79,500 FR.

De la Propriété

Appelée GRAND-BOIS, Ci-près désignée,

Dépendant de la succession de M^{me} veuve LORY HUARD, savoir :

LA PROPRIÉTÉ DE GRAND-BOIS,

Située commune de Saint-Lambert-des-Levés, près Saumur, consistant en :

1° Bâtimens d'habitation et vastes bâtimens d'exploitation, cour, jardin, écuries aux chevaux, aux boeufs et aux vaches, toits à porcs, pigeonier, et autres servitours, le tout d'une superficie de . . . h. 43 a. 50 c.

2° Quatre hectares 82 ares 49 centiares de pré. 4 82 49

3° Et 21 hectares 35 ares 32 centiares de terre labourable, affiés de ceps et d'arbres fruitiers. 21 35 32

Le tout formant un seul ensemble de la contenance de . . . 26 h. 61 a. 31

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, le mardi 15 janvier 1856, à midi.

Les enchères seront de 500 fr. On adjugera après une seule enchère.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M^e DION, notaire à Saumur.

On donnera les plus grandes facilités pour les paiements des prix. (665)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

1° UNE MAISON,

Située à Saumur, levée d'Enceinte, n° 31,

Composée d'un salon de compagnie, une salle à manger, deux autres pièces avec corridor d'entrée; un premier étage; un deuxième étage, greniers avec chambre planchée.

Cuisine, cave, bûcher en soubassement, cour, pompe, jardin, hangar, lieux d'aisances et autres servitudes.

2° Une REMISE, à côté de la maison, avec grenier dessus, fosse à fumier et petit jardin derrière.

S'adresser, pour traiter, à M^e DION, notaire à Saumur. (664)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A LOUER

ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT,

Pour entrer en jouissance de suite,

1° UNE MAISON,

AVEC COUR, REMISE, ÉCURIE et JARDIN, Sise à Saumur,

Rue de la Chouetterie, n° 3, Occupée par M. d'Aure fils.

2° Et une autre MAISON, même rue, n° 5, contiguë à la précédente.

S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, place de l'Arche-Dorée, et à M^e CHASLE, notaire à Saumur. (652)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

Le dimanche 30 décembre 1855, à midi,

En l'étude de M^e DION, notaire à Saumur,

Il sera VENDU par adjudication, EN DÉTAIL :

1° Une CAVE, située au hameau du Petit-Puy, commune de Saumur, consistant en une chambre à coucher, un grenier dessus, une cave, avec chautiers et puisard, et un pressoir garni de tous ses ustensiles; hangar, cour, trois caveaux, joignant d'un côté Allaire, d'autre côté Trudeau, et des autres côtés Allaire;

2° Et 55 ares de VIGNE, affiés d'arbres à fruits, situés sur les Châteaux, au canton de l'Ebaupin, commune de Saumur, joignant au levant M^{me} Ouvrard, au couchant M. Beaudry-Gerbier et M. Bianquin, au nord la rue des Moulins, et au midi l'ancienne route de Fontevault.

On peut traiter, avant l'adjudication, en s'adressant à M^e DION. (662)

Bon Placement en Immeuble.

A VENDRE

Une Propriété

D'environ 14 hectares, susceptible d'être détaillée,

Sise à quatre kilomètres de Thouars, dans un site pittoresque,

Consistant en logement de fermier, vastes servitudes, grande cour, jardin, terres labourables, prés, vignes, bois-taillis et pâturages.

Il existe sur ce domaine beaucoup de chênes, têtards et futaies, des vergnes, des arbres fruitiers, tels que noyers, cormiers, amandiers, pommiers, cerisiers, et environ 400 peupliers ayant déjà une grande valeur et qui, dans quelques années, vaudront de cinq à six mille francs.

Produit, net d'impôt, 500 fr., justifié par un bail authentique de 9 ans; avec garantie, — prix : 18,000 francs.

S'adresser à M. LE MONNIER, ancien juge de paix, place de Nantilly, 5, à Saumur. (651)

Etude de M^e COURTOIS, notaire à Brézé.

GRANDE

VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de départ.

Le dimanche 16 décembre 1855, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e COURTOIS, notaire à Brézé,

Au château de Bizay, commune d'Épieds,

A LA VENTE

DU MOBILIER

Garnissant ledit château.

Il sera vendu :

Lits, tables, chaises, fauteuils, canapés, linge de maître et de cuisine, batterie de cuisine en cuivre et beaucoup d'autres bons objets de ménage;

Et beaucoup de vin blanc en bouteilles, des récoltes de 1846, 1847 et 1848.

On paiera comptant et 5 centimes par franc. (665)

A VENDRE

UNE TENUE DE BOIS,

Contenant 230 hectares.

Située sur les communes de Dennezé et de Gennes.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (681)

A VENDRE

LA PROPRIÉTÉ DE TERREFORT,

Près Saumur.

Susceptible d'être détaillée.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (676)

3,000 fr.

A PLACER EN VIAGER, SUR DEUX TÊTES.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (675)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le Mardi 18 décembre 1855, à midi,

En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

EN TOTALITÉ OU EN PLUSIEURS LOTS,

1° UNE MAISON,

Sise à Saumur, rues Cendrière, Bizard et des Vieilles-Messageries,

2° ET UN JARDIN,

Situé au nord de ladite maison, contenant environ 2 ares.

Toutes facilités seront accordées pour le paiement.

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

S'adresser à M. Victor MORIN, négociant à Saumur, quai de Limoges;

Et audit M^e CHASLE, notaire, place de la Bilange. (593)

COMPTOIR VINICOLE ET COLONIAL DE LA GIRONDE

CHOCOLAT DE L'INFANTE

FABRIQUE DE CHOCOLATS ESPAGNOLS

B. DELPUGET et SAZIAS jeune, propriétaires-gérants à Bordeaux.

Ce Chocolat se trouve seulement à Saumur, chez MM. MORIN et MAILLET, négociants-épiciers; rue Beaupaire, inutile de le demander ailleurs à Saumur; l'excellence de ce produit dispense de tout éloge et de toutes réclames. (694)

PERLES D'ÉTHÉR DU DR CLERTAN.

Ce nouveau moyen d'administrer l'Ether est approuvé par l'Académie impériale de Médecine.

En portant l'Ether directement dans l'estomac, sans qu'il se volatilise, les perles agissent avec une grande efficacité contre les migraines, les crampes d'estomac, les spasmes, et toutes les maladies provenant d'une surexcitation nerveuse.

— Une instruction est jointe à chaque flacon. — Dépôts à Paris, rue Caumartin, 45; à Angers, chez M. MENIÈRE, ph.; Beaufort, Moussu, ph.; Châlons-sur-Loire, Guy, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, Hossard, ph.; Cholet, Bontemps, ph.; Saumur, Brière, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. (24)

A LOUER

Présentement ou pour Noël prochain ou pour la Saint-Jean prochaine 1856,

MAGASIN joignant l'hôtel J. Budan, place de la Bilange, à Saumur.

S'adresser à M. J. BUDAN. (381)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON

Occupée ce jour par M. Perreault-Bazile,

AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE. Vue sur la Loire.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M. JAMET, sur le quai.

A CÉDER

UN FONDS DE ROUENNERIE ET DRAPERIE EN GROS.

S'adresser à MM. MORICEAU et DALLOUX. (669)

A CÉDER

DE SUITE,

Un FONDS de BOULANGERIE, Bien achalandé,

Situé au Pont-Fouchard, commune de Bagneux.

S'adresser à M. DAVID, audit Pont-Fouchard. (668)

A CÉDER

A des conditions très-avantageuses,

Un MAGASIN DE LIBRAIRIE,

Papeterie et Cabinet de Lecture, bien achalandé, ayant une bonne et nombreuse clientèle, situé dans un chef-lieu d'arrondissement du département de Maine-et-Loire.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur. (411)

A LOUER

Présentement

MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, vue sur le Quai. S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)

SIMON, CORDONNIER,

Place de la Bilange,

A l'honneur de prévenir qu'il arrive de Paris avec un assortiment complet de CHAUSSURES pour Dames et Enfants, à des prix très-modérés. (670)

On désire un APPRENTI GANTIER.

S'adresser à M. BLANCHET, gantier, place de la Bilange. (566)

AUX PERSONNES STUDIOSES

La Librairie GODFROY, Grand'rue, près St-Pierre, à Saumur, vient encore d'accroître son Cabinet de lecture d'un grand nombre de bons Ouvrages en Mémoires, Voyages, Histoires et Romans de mœurs.

Abonnement pour un mois, 1 fr. 50; pour six mois, 6 fr., soit pour la ville soit pour la campagne.

ETIENNES

Cette Librairie a aussi fait de grandes acquisitions d'Articles de jour de l'An, qu'elle vendra à des prix très-modérés. Il y aura exposition de ces articles depuis le 25 décembre jusqu'au 3 janvier. — Elle donnera une prime à ses acheteurs.

Saumur, P. GODET, imprimeur.